

PRINCIPE INSTITUTIONNEL



PROPRIÉTÉ NATIONALE

TABLE DES MATIÈRES

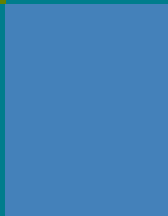
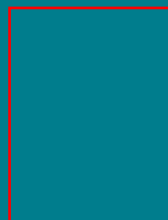
Standards minimums

Pourquoi la propriété nationale est-elle importante ?

Comment un processus RDH peut-il construire la propriété nationale ?

Comment la propriété nationale contribue-t-elle au développement des capacités ?

Liste de contrôle



CHAPITRE 1

PROPRIÉTÉ NATIONALE

UN RDH RÉALISE LA PROPRIÉTÉ NATIONALE PAR LE BIAIS D'UN PROCESSUS QUI S'APPUIE SUR LES ACTEURS NATIONAUX DU DÉVELOPPEMENT ET LES CAPACITÉS NATIONALES TOUT AU LONG DE LA PRÉPARATION DU RAPPORT, REMETTANT UN PRODUIT FERMEMENT BASÉ SUR LE PASSÉ DU PAYS ET LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT EXISTANTS. LA PROPRIÉTÉ NATIONALE IMPLIQUE UN ENGAGEMENT ENVERS UNE PROPRIÉTÉ ÉLARGIE, COLLECTIVE COUVRANT DIFFÉRENTS POINTS DE VUE. ELLE CONTRIBUE ÉGALEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS.

UN RAPPORT ENRACINÉ DANS LES PERSPECTIVES NATIONALES INSPIRE CONFIANCE DANS LE RDH EN TANT QUE SOURCE POUR UN DIALOGUE POLITIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT D'ALTERNATIVES.

DÉFINIR LES STANDARDS MINIMUMS

Quatre questions clés aident les équipes du RDH à respecter les standards minimums concernant la propriété nationale :

1. Le rapport est-il mené par le pays et objet de propriété nationale ?
2. Reflète-il les perspectives nationales, y compris par le biais de recommandations liées aux plans et politiques de développement du pays ?
3. Dépend-il principalement de l'expertise et des capacités nationales ?
4. La préparation est-elle participative, renforce-t-elle la crédibilité et l'appropriation nationales ?

Ce chapitre introduit le concept de propriété nationale tel qu'il fait référence à la préparation et au lancement des RDH nationaux et régionaux, en abordant des questions comme la participation du gouvernement et les programmes et priorités menés par les donateurs. Il examine certains des concepts fondamentaux sous-jacents à la préparation du rapport, dont les liens avec l'objectif plus général de développement des capacités. Alors que la propriété nationale ou régionale est essentielle à la production d'un RDH légitime et substantiel ayant le pouvoir d'influencer la politique, elle est également un objectif en soi. Un rapport faisant l'objet d'une appropriation nationale engage les individus sur les questions qui affectent leurs existences, tout en construisant leurs capacités à analyser politiques et données, et explorer un large éventail d'alternatives.



POURQUOI LA PROPRIÉTÉ NATIONALE EST-ELLE IMPORTANTE ?

La propriété nationale ne survient pas automatiquement. Au contraire, elle est enracinée dans les plans et les politiques existants, puis elle est cultivée, en faisant délibérément appel aux opinions et à l'expertise des individus provenant de secteurs variés afin de mettre au point des conclusions collectives. Le succès d'un RDH à faire avancer la transformation du développement dépend lourdement de la portée de ce processus, de la même manière que la participation et l'engagement civique envers le développement en général jouent un rôle essentiel pour assurer l'efficacité des réformes politiques.

Un processus de rapport véritablement mené par le pays contribue de manière significative à la qualité et à la crédibilité générales, des manières suivantes :

Pertinente : un rapport construit en se basant sur les perspectives nationales et fondé sur les plans et les politiques de développement nationaux est bien plus susceptible d'être pertinent et utile.

Concrète : grâce aux contributions d'un éventail d'acteurs nationaux et de décideurs du développement, un rapport

est mieux à même de proposer des messages d'analyse et de politiques solides et réalistes, et davantage de données quantitatives et qualitatives fiables.

Appréciée : la propriété entre les secteurs clés tend à générer une participation stratégique et l'engagement de ceux qui peuvent incorporer les conclusions dans leurs délibérations et décisions.

Demandée : une propriété élargie aboutit généralement à une demande et une utilisation accrues du RDH par les différents groupes de soutien, dont décideurs, donateurs, ONG et institutions universitaires.

Le développement humain, en tant que concept et pratique, met l'accent sur l'investissement et l'exercice des capacités humaines qui laissent les individus libres de mener le style de vie qu'ils choisissent. Parce que la participation aux dialogues liés à la préparation du RDH renforce les capacités humaines, elle contribue au développement humain.

Cela est vrai, qu'il s'agisse d'une consultation unique, de recherche collaborative ou du transfert des ressources et des responsabilités à un groupe spécifique pour une section du rapport. Chacun de ces scénarios peut être utilisé lors des différentes phases.



COMMENT LE PROCESSUS DU RDH PEUT-IL CONSTRUIRE LA PROPRIÉTÉ NATIONALE ?

La propriété nationale d'un RDH peut être interprétée comme la marque d'auteur du gouvernement, mais le concept du RDH est très différent. Alors que la signification précise varie d'un pays à l'autre, elle connote invariablement un certain degré d'engagement envers des discussions élargies et ouvertes autour de priorités politiques qui revendiquent un bien-être humain amélioré en tant qu'objectif central du développement. Afin d'éviter l'ambiguïté du mot « national », certains préfèrent faire référence à une propriété collective.

Cependant, il est également vrai que dans tout processus RDH, le gouvernement est un acteur clé, que sa participation soit active ou non. Parce qu'il est l'architecte principal de la politique publique, la collaboration est essentielle au progrès du développement humain, et les équipes du RDH ont le devoir de consulter le gouvernement lors de la préparation du rapport, tout comme, virtuellement, lors chaque autre aspect de la coopération technique. Il est également très important de profiter de toutes les opportunités pour s'éloigner des interactions purement formelles et se diriger vers une participation et un engagement entiers et significatifs envers les principes du développement humain.

Dans certains cas, le fait que le RDH prenne seul fait et cause pour la propriété nationale – incarnée par la préparation participative, les contributions directes et l'utilisation transparente des données et de l'analyse – peut se révéler être un défi, voire une controverse. Dans ces situations, une approche progressive est recommandée,

avec pour objectif un élargissement de la propriété dans le temps.

Des pays aussi divers que les Philippines, le Swaziland et les îles Salomon fournissent des exemples de processus de rapport qui proposent des approches non menaçantes en faveur de la mobilisation et de l'institutionnalisation du développement humain. Ils mettent en lumière les opportunités pouvant résulter de l'exploitation de nouvelles perspectives, données et idées, y compris provenant d'individus et organisations qui ne pourraient normalement pas contribuer en apportant leur expertise.

Le Réseau du développement humain des Philippines a débuté en tant que groupe informel d'individus assumant la responsabilité de préparer le premier RDH en 1994. Au fil des ans, ils ont évolué en un réseau formellement répertorié de plus de 90 praticiens du développement. Aujourd'hui, ils jouent un rôle puissant dans la diffusion du développement humain par le biais de la préparation des RDH, de la conduite de recherches, de la tenue de séminaires et de sessions de formation, et en agissant comme un groupe de pression surveillant les engagements du gouvernement. Le PNUD est le garant d'un processus véritablement philippin, fondé sur la propriété collective, l'autonomie et les plus hauts standards d'érudition.

Un comité directeur a préparé le RDH du Swaziland en 2000, sur le thème de la croissance équitable. Le groupe a rassemblé d'importantes parties prenantes, dont des agents du gouvernement, des universitaires, l'Association médicale et dentaire, la Fédération des syndicats et autres.

Pour le RDH 2002 des îles Salomon, *Building a Nation*, les étudiants du secondaire et de l'enseignement supérieur ont participé à un concours de rédaction, offrant leurs vues sur la gouvernance, ainsi que leurs idées pour la reconstruction du pays et le maintien de la paix.

Étant donné les fortes tensions ethniques au Kosovo, son RDH 2002 sur la tolérance et l'intégration multiethniques a placé la priorité absolue sur la construction de la propriété nationale entre les divers groupes du pays. L'équipe du rapport comprenait une représentation de la majorité albanaise, ainsi que des autres communautés ethniques du Kosovo, et a rassemblé diverses organisations.

Alors que l'Arménie œuvre au développement d'un État national, rétablir la confiance entre les autorités et la société, et veiller à la transparence sont devenus des tâches critiques. Pour le RDH 2000, une équipe nationale a sélectionné le sujet des droits de l'homme, et par là même, a largement sensibilisé les organisations des droits de l'homme, locales et internationales.

En Inde, une expérience unique a commencé en 2001 lors de la préparation d'un RDH sous-national pour l'État de Chhattisgarh. Afin de saisir les aspirations des individus, plus de 18 000 villages ont suivi deux ou trois jours de formation par des animateurs provenant des communautés et ont écrit leurs propres rapports. Ceux-ci ont été ratifiés par les assemblées de village et sont devenus partie intégrante des 16 rapports de district écrits par des équipes comptant jusqu'à 40 personnes. Les résumés des districts, après ratification par les conseils de districts élus, sont par conséquent venus alimenter le rapport étatique préparé par une ONG. Le PNUD et la Commission de planification nationale ont conjointement facilité le processus, qui a aidé à approfondir la démocratie dans cet État.

ENCADRÉ 1.1 PROPOSER DES POLITIQUES ALTERNATIVES PAR LE BIAIS DE LA CONSULTATION POPULAIRE AU LAOS



Le RDH 2001 au Laos, *Advancing Rural Development*, a impliqué des consultations avec les communautés rurales des différents systèmes agricoles. Les interactions avec un groupe autochtone, les montagnards ruraux, ont abouti à des recommandations portant sur l'affectation

des ressources et à des stratégies d'assistance. Le rapport maintient que ses propositions, bien qu'elles ne s'alignent pas sur les politiques gouvernementales actuelles, soutiendraient d'autres priorités publiques, telles que l'expansion de l'économie nationale.



Les recommandations incluent une stratégie convaincante et soigneusement examinée visant à dynamiser les exportations de produits forestiers hors bois, un projet qui répondrait à la pauvreté dans les zones rurales marginalisées en générant un revenu, en améliorant la gestion des forêts et en accroissant le commerce avec les pays voisins.

La présentation d'alternatives similaires a donné des arguments convaincants qui ont maintenant attiré l'attention du gouvernement et de la communauté des donateurs. Ils sont actuellement en train d'examiner la proposition sur les produits forestiers en vue d'une possible mise en œuvre.

Un certain nombre de bureaux nationaux du PNUD ont fait face à des pressions visant à utiliser la rubrique de la propriété nationale pour présenter les RDH avec un parti pris en faveur de la position du gouvernement. Une manière d'apaiser ces tensions est d'engager les partenaires à présenter et discuter des perspectives, données ou options politiques alternatives qui puissent rendre l'action du gouvernement plus efficace, plus effective et/ou moins coûteuse. Le RDH 2001 du Laos est une illustration de cette stratégie (voir encadré 1.1).

DES CONTEXTES POLITIQUES DIFFICILES

Dans certains pays, la préparation des RDH se trouve confrontée à des situations politiques particulièrement difficiles ou sensibles, et la tâche d'engager un gouvernement dans un dialogue sur le développement humain peut être délicate. Le PNUD doit souvent jouer un rôle leader afin de déterminer les manières de travailler sous certaines contraintes, comme c'était le cas au **Viêt Nam**, où une stratégie sur plusieurs fronts a ouvert la voie à un changement du sentiment politique (voir encadré 1.2).

Là où le gouvernement s'est entièrement effondré, ou là où les institutions fonctionnent à peine, la construction de la propriété nationale par le biais du processus du RDH revêt une couche supplémentaire de complexité – et d'importance. En **Somalie**, malgré l'absence d'un gouvernement national unifié ou même de systèmes statistiques nationaux, le PNUD a rassemblé un groupe de partenaires afin de préparer un rapport qui a apporté une contribution essentielle à l'évaluation des besoins, ainsi qu'à la collecte et l'analyse des données (voir encadré 1.3).

NATIONAL C. DONATEUR

Les Principes relatifs aux nouvelles orientations de la coopération technique de l'OCDE de 1996 ont souligné la nécessité d'une participation nationale élargie à la formulation des plans de développement, au développement des capacités nationales, à la mise au point d'institutions locales et au renforcement des capacités locales.

De plus, l'exercice de la Banque mondiale portant sur le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) appelle à rassembler les parties prenantes locales afin d'aider à définir des politiques sociales et économiques nationales.

En réalité, l'équilibre entre la propriété nationale et celle des donateurs varie de façon marquée d'un pays à l'autre, mais implique toujours virtuellement une asymétrie distincte entre donateur et bénéficiaire. Chaque équipe RDH devra négocier jusqu'à quel point et à quelle vitesse le déséquilibre pourra être redressé.

Cette tâche est rendue plus difficile par le fait que le fossé entre donateur et bénéficiaire est d'autant plus béant dans nombre des pays les plus pauvres, où un RDH peut potentiellement jouer un rôle spectaculaire et très nécessaire.¹ Même si ce n'est pas la panacée ou si les solutions vite faites n'existent pas, le rapport peut parfois aider à réduire la distance entre les perspectives du gouvernement, des donateurs et des groupes clés de la société civile sur ce qui est désirable pour le progrès national, en initiant simplement une consultation ou un débat. Que ce soit en tant que membres d'un groupe de lecture, d'évaluateurs pairs ou par d'autres moyens, les différents donateurs peuvent offrir leur opinion et leur expertise, au fur et à mesure qu'ils deviennent partie intégrante du processus collectif de dialogue.

¹ Philip Dobie.2002. « Models for National Strategies : Building Capacity for Sustainable Development ». Dans *Development Policy Journal*, 1 (août).

ENCADRÉ 1.2

BÂTIR L'ACCEPTATION DES CHOIX AU VIÛT NAM



Le Viêt Nam est un État à parti unique qui a, jusqu'à récemment, évité toute association avec le concept de développement humain, préférant placer un accent plus technique sur le développement des ressources humaines par le biais de programmes de santé, d'éducation et de formation. Fréquemment, les traductions officielles des documents remplaçaient les références au développement humain par le terme développement des ressources humaines.

En gardant cette histoire à l'esprit, le Bureau national du PNUD a conçu une stratégie pour stimuler l'acceptation du développement humain en tant que processus d'élargissement de la portée des choix des individus. Une décision était d'éviter d'adopter une approche sectorielle typique (en se concentrant principalement sur la santé, l'éducation etc.) de façon à minimiser la confusion entre développement humain et développement des ressources humaines.



Une seconde étape consistait à analyser les réformes nationales *doi moi*, qui ont suscité l'enthousiasme général, par le prisme des choix élargis. *Doi moi*, ou « rénovation », indique un processus de réforme qui a commencé en 1987, caractérisé par un déplacement vers des politiques orientées vers le marché et l'intégration à l'économie mondiale. Le RDH 2001 du Viêt Nam procure une analyse approfondie des changements clés, examinant la réforme agraire, la libéralisation des prix et du commerce, et le développement du secteur privé. Un troisième volet de la stratégie du PNUD était d'organiser un atelier sur le développement humain faisant participer une large section transversale de décideurs, dont des ministres adjoints, des agents des instituts de recherche sur la politique sociale et autres.

En conséquence, les dirigeants vietnamiens en sont venus à considérer le développement humain comme essentiel à l'avenir de leur pays. Pour la première fois, la Stratégie de développement socioéconomique décennale (2001-2010) énonce le besoin d'améliorer le résultat du Viêt Nam sur l'indicateur du développement humain en tant qu'objectif majeur, alors qu'une discussion a été entamée sur l'intégration des indicateurs provinciaux de développement humain aux formules de transferts interprovinciaux afin d'aider à guider les dépenses publiques. Les donateurs ont prêté attention, et notamment le gouvernement français, qui a engagé un soutien financier et technique dans les activités de suivi du RDH.

ENCADRÉ 1.3

SOMALIE- LA PROPRIÉTÉ NATIONALE DANS UN PAYS EN CONFLIT

À la suite d'une décennie d'instabilité politique extrême et de besoins humanitaires chroniques, le PNUD reconnaît qu'un RDH a le potentiel de contribuer à la reconstruction et à une gouvernance efficace en Somalie. Cependant, faire incuber un processus impliquant la propriété nationale au milieu des ruines d'un État effondré s'avérait difficile. La Somalie n'avait pas de système de statistiques nationales ni de gouvernement. Plus d'un million de Somaliens vivaient en dehors de leurs pays.



LE PNUD a reconnu que, même si les institutions gouvernementales officielles ne participaient pas, il existait de nombreux Somaliens avec des compétences à offrir et portant un intérêt à l'avenir de la nation. Il a aidé à élaborer un partenariat entre l'équipe nationale des Nations Unies et l'Organe somalien de coordination de l'assistance, et a bénéficié du soutien du Bureau des statistiques du Kenya.

Ensemble, ils se sont embarqués dans un processus véritablement collectif de préparation du RDH. Il a impliqué des Somaliens à travers tout le pays, qui ont participé à des cercles de lectures parrainés par le PNUD dans quatre principaux centres régionaux ; des contributions importantes de la diaspora ; des consultations auprès des ONG nationales et internationales, ainsi qu'auprès des entités du secteur privé ; et la préparation et le support technique des professionnels somaliens. Un certain nombre de documents ont été traduits en somalien afin d'accroître la participation, notamment pour les cercles de lecture.



Le RDH, qui a fait son apparition en 2001, met l'accent sur la reconstruction de formes effectives de gouvernance, le rétablissement du commerce et la restauration de systèmes judiciaires épousant les droits de l'homme. Il conclut que l'un des changements clés en Somalie a récemment été la croissance du secteur privé et de la société civile, qui jouent tous deux un rôle crucial dans la prestation de services sociaux et l'aide à la renaissance des systèmes politiques, sociaux et économiques. Mais le rapport met en garde sur le fait qu'il est peu probable que ce rôle accru améliore l'équité.

Un résultat significatif de la préparation du RDH était qu'il a aidé à coordonner les systèmes de collecte des données et à accroître leur couverture et qualité. Au départ, le PNUD, en collaboration avec les autres agences des Nations Unies et humanitaires, ont entrepris une importante enquête sur les ménages, couvrant presque 90 pour cent de la Somalie. Il s'agissait du premier sondage complet mené en vingt ans, et il s'est avéré être une source inestimable de données pour le dialogue national.

ENCADRÉ 1.4 LE CHILI SÉLECTIONNE UN THÈME QUI OCCUPAIT L'ESPRIT DE TOUS

Pour son RDH 2002, le Chili a choisi d'aborder la manière dont les traditions nationales de vie commune se sont unies et entrechoquées, en considérant les questions de la culture et du développement humain. Dans, *We the Chileans : A Cultural Challenge*, une question centrale est celle de l'impact de la modernisation sur la cohésion sociale du pays.

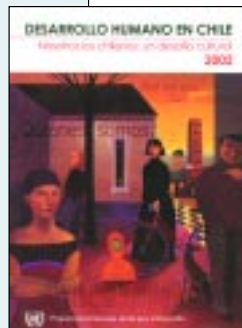
En prenant une définition élargie de la culture, se composant de l'accent conventionnel mis sur les arts et les médias, plus un vaste assortiment d'autres expressions par le biais desquelles une société s'interroge sur la coexistence des individus, le rapport conclu que la modernisation et la mondialisation menacent le sentiment d'identité des Chiliens. Il soutient que la modernisation ne sera durable dans le temps que si elle tient compte des aspirations et des sentiments des individus. Le citoyen moyen doit avoir les compétences et les ressources culturelles pour incorporer les changements qui ont lieu dans sa vie ou réalité quotidienne.

La culture compte, le rapport soutient-il, et il ne peut y avoir de développement humain, à moins que les individus sentent qu'ils appartiennent à une communauté nationale de valeurs, une histoire et un avenir commun.

Le RDH 2002 est devenu un outil important pour l'élaboration des politiques publiques au Chili, le Ministre de l'éducation s'étant tourné vers ce rapport pour refaçonner un programme scolaire national. Il a influencé la conception d'un futur Ministère de la culture et a stimulé plus de couverture médiatique et de débat public que toute autre publication chilienne portant la marque des Nations Unies.

COMMENT LA PROPRIÉTÉ NATIONALE CONTRIBUE-T-ELLE AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ?

Derrière la notion de propriété nationale se cachent vingt ans de raisonnement sur le développement des capacités. Il conclut que chaque société a la responsabilité et la capacité (bien que parfois une capacité potentielle) d'identifier et de mettre en œuvre son propre programme de développement. Le développement humain envisage également que les peuples ont le droit de participer, en tant qu'individus et groupes, aux décisions qui affectent leur existence.



Le modèle traditionnel d'assistance au développement a eu tendance à passer outre les capacités existantes dans les pays en développement et à les remplacer par des connaissances et des systèmes qui ont évolué ailleurs. De par la déformation et le manque d'utilisation, ceux-ci font

fréquemment obstacle à la croissance des capacités nationales. Les éléments de la coopération technique en particulier ont obscurci le fait que les diverses sociétés ont appris l'une de l'autre tout au long de l'histoire humaine – en empruntant des informations et des manières de faire aux autres cultures et en utilisant ces importations, souvent avec des modifications significatives, afin d'élargir et enrichir leur propre évolution.²

² Pour une discussion plus complète sur les manières dont l'assistance au développement humain pendant la Seconde guerre mondiale a différé des autres échanges de développement entre les pays, voir Peter Morgan, 2002 « Technical Assistance : Correcting the Precedent », dans *Development Policy Journal*, 2 (1).

En reconnaissant la valeur et la durabilité de ce processus plus organique, la préparation du RDH vise à élargir les capacités nationales de façon à ce qu'un pays et son peuple puissent prendre en charge leur propre développement et ainsi « se l'approprier ». Le RDH 2002 du Chili, par exemple, est devenu le premier rapport à se concentrer explicitement sur la relation difficile entre les définitions exogènes et endogènes de ce qui a de la valeur et est désirable pour la vie des communautés et pour le développement national. Il donne un exemple utile de la manière dont un processus de rapport peut être déployé comme partie intégrante d'une stratégie plus large de renforcement des capacités et d'intégration (voir encadré 1.4).

En général, les RDH peuvent être considérés comme des modèles du nouveau raisonnement sur la connaissance et les manières dont une société l'incorpore au sein de ses systèmes particuliers, tels que décrits ci-dessous :

« Chaque société a les capacités qui correspondent à ses propres fonctions et objectifs.

Les sociétés non industrielles, par exemple, ont peu d'institutions formelles, mais elles ont des compétences hautement développées et des réseaux complexes de relations sociales et culturelles qui sont souvent difficiles à comprendre pour les étrangers. Plus important que tout, par le biais d'un processus d'apprentissage coopératif et cumulatif, transmis d'habitude oralement, elles ont trouvé comment survivre dans des conditions souvent difficiles et austères. Les sociétés modernes post-industrielles ont leur propre ensemble de capacités, bien qu'elles semblent très différentes. Elles ont également des structures sociales complexes, mais tendent à avoir des activités plus diverses et spécialisées, et à dépendre largement de bases de connaissances codifiées, d'une myriade d'organisations et d'une pléthore de compétences spécialisées, dont beaucoup ne peuvent être acquises qu'après des années d'éducation et de formation.

« Au fur et à mesure que les pays se transforment, ils doivent développer des capacités différentes. Mais il est important de reconnaître qu'ils n'y procèdent pas simplement en tant qu'agrégat d'individus. La capacité nationale n'est pas juste la somme totale des capacités individuelles. C'est un concept beaucoup plus riche et plus complexe qui tisse les forces individuelles en un tissu plus résistant et plus élastique. Si les pays et les sociétés veulent développer leurs capacités, ils doivent faire plus que développer les compétences individuelles humaines. Ils doivent aussi créer les opportunités et les incitations pour que les individus utilisent et développent ces compétences. Le développement des capacités n'a pas donc lieu que chez les individus, mais également entre eux, dans les institutions et les réseaux qu'ils créent – par le biais de ce que l'on a appelé le « capital social », qui maintient les sociétés unies et établit les termes de ces relations. La plupart des projets de coopération technique, cependant, s'arrêtent aux compétences individuelles et à la construction des institutions ; ils ne tiennent pas compte du niveau sociétal ... ».³

Considéré sous cet angle, il existe une forte similarité entre ce qui est requis pour réaliser la propriété nationale des RDH et le paradigme du développement des capacités. La discussion sur la propriété nationale dans la Politique institutionnelle du PNUD concernant les RNDH peut donc être considérée comme un cadre d'action en soi.

³ Sakiko Fukuda-Parr, Carlos Lopes et Khalid Malik, ed. 2002. *Capacity for Development: New Solutions to Old Problems*. Londres et New York: Earthscan et PNUD. Plusieurs contributions à cette collection peuvent aussi s'avérer utiles à l'équipe du HDR, ainsi que des articles tirés du *Development Policy Journal* du PNUD et des *Principles for Effective Aid : Development Assistance Manual* de l'OCDE 1992.



PROPRIÉTÉ NATIONALE

LISTE DE CONTRÔLE

Quelques actions nécessaires

- Assurer l'engagement des principaux partenaires envers la propriété collective du processus RDH et discussion des perspectives alternatives.
- Établir des mécanismes participatifs pour la recherche, la rédaction et le suivi du rapport, (processus continus, consultations uniques, recherche commune etc.) qui se basent sur les acteurs du développement (gouvernementaux et non gouvernementaux) à chaque niveau et à chaque phase du processus.
- Sélectionner le thème du RDH à partir : d'un examen des RDH précédents ; des consultations entre les décideurs politiques et d'autres parties prenantes clés ; et des sessions de réflexion avec les partenaires sur la définition du thème.
- Déterminer les lecteurs cibles pour le RDH par le biais d'une consultation entre les principaux partenaires.
- Lors du processus de rédaction du rapport, situer l'analyse et les recommandations dans le contexte passé du pays et des plans et politiques de développement existants.
- Au cas où des consultants internationaux seraient nécessaires, faire participer le comité directeur du rapport à la sélection.